



COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 21/2016

portant interdiction de stationner :
Sur la D255C « Rue de la Sapinière » à hauteur
des containers papier et verre à Fréching,
Le mercredi 14/09/2016

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société TEMACO SA 57200 TOUL mandatée par la CC3F ;

CONSIDERANT qu'en raison des **travaux de pose de containers enterrés et notamment le stationnement du camion de livraison et de la grue mobile chargés du déchargement des containers**, il sera interdit de stationner tout le long de la « **rue de la Sapinière à hauteur des containers papier et verre** » à Fréching **mercredi 14 septembre 2016 de 8h00 à 14h00**, ceci pour assurer les travaux et préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

ARRETE

Article 1 - Le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdite **le long de la D2555C « rue de la Sapinière » à hauteur des containers papier et verre à Fréching, le mercredi 14 septembre 2016 de 8h00 à 14h00.**

Article 2 - Il appartiendra à la société TEMACO SA 57200 TOUL de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

Article 3 - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune et sur son site internet.

Article 4 - Une ampliation sera adressée à :

- La société TEMACO SA 57200 TOUL
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 08/09/2016

Le Maire

Jean-Michel HIRTZ

